

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211407556-20251216-D81-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2025

DELIBERATION N° 81 /2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCAZION**
9 décembre 2025

DATE D’AFFICHAGE
10 décembre 2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	13
Présents	12
Votants	12

L’AN DEUX MIL VINGT CINQ, le 16 DECEMBRE, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Sophie **DIERRE** - Madame Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Madame Catherine **LEFEBVRE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI** - Monsieur Didier **PAPELOUX** - Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

EXCUSÉ : Monsieur Germain **LELARGE**,

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Madame Catherine **FILIPOV**.

**Réhabilitation du bâtiment « Le Garage » à Villerville
Lot n°1 : Désamiantage, démolitions, gros œuvre**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal ce qui suit.

Dans le cadre du marché de travaux de réhabilitation du bâtiment ‘Le Garage’ à Villerville, les travaux ont été répartis en 14 lots

- lot 1 – Désamiantage / Démolitions / Gros œuvre ;
- lot 2 – Charpente métallique ;
- lot 3 – Couverture panneaux sandwichs / étanchéité ;
- lot 4 - Isolation thermique par l’extérieur ;
- lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium / serrurerie ;
- lot 6 – Plâtrerie sèche / plafonds suspendus ;
- lot 7 – Menuiseries intérieures / Parquet ;
- lot 8 – Carrelage ;
- lot 9 – Peintures / sols souples ;
- lot 10 – Elévateur ;
- lot 11 – Tribune ;
- lot 12 – Electricité ;
- lot 13 – CVC / plomberie ;
- lot 14 – Aménagements extérieurs.

Pour le lot n°1 Désamiantage / Démolitions / Gros œuvre, un contrat a été établi et notifié le 17 octobre 2025 à la société SEEL LAUGEOIS.

Lieu d'exécution des travaux : VILLERVILLE
Le délai d'exécution des travaux est de 9 mois.

Rappel de la procédure antérieure

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

La consultation a fait l'objet d'une relance à la suite d'une précédente procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, conformément à l'article R.2185-1 du Code de la commande publique.

Déroulement de la procédure

- Date d'envoi de l'avis de consultation : le 17 juin 2025
- Organe de publication : BOAMP
- Date limite de remise des offres : 25 juillet 2025 à 14h00
- CAO du 18/09/2025 (Attribution du marché)
- Délibération du Conseil Municipal du 23/09/2025 retenant l'offre de société SEEL LAUGEOIS pour un montant de 482 142,76€ HT
- Notification du marché le 17/10/2025

Objet de la modification de marché N°1

Le lot isolation par l'extérieur a été relancé de gré à gré et il s'avère que le prix de la dépose de l'isolation existante est deux fois supérieur à celui de l'estimation. Aussi il a été proposé de solliciter l'entreprise attributaire du lot n°1, la société SEEL LAUGEOIS, qui a remis une proposition tarifaire conforme à l'estimation du maître d'œuvre.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 au marché de travaux – lot 1 Désamiantage / Démolitions / Gros œuvre - de la société SEEL LAUGEOIS pour un montant de 9 200 € HT.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

